



www.afc-coiffure.com

39 boulevard des Iles
56010 VANNES Cedex
☎ 02.97.62.05.19
☎ 06.25.01.17.65

contact@afc-coiffure.com

Atelier Formation Coiffure

LE CAP 2 ANS, Diplôme d'état

- Vous avez plus de 15 ans et /ou vous sortez de 3^{ème}.
- La Formation Initiale se déroule sur 24 mois à raison de 60 semaines de cours en Ecole et 14 semaines de stage en Milieu Professionnel.
- La Période de Formation débute début septembre 2018 et se termine fin juin 2020.
- Le coût de la scolarité s'élève à 3 540 € pour la première année (Frais d'inscription et frais de dossiers inclus : 490 €) et 3 050 € pour la seconde année. Pour le règlement de la formation, un échéancier est mis en place le jour de l'inscription définitive.
- Vous êtes étudiant et vous pouvez prétendre au Prêt Etudiant. Nous avons la possibilité de vous guider vers un de nos partenaires qui trouvera la solution la mieux adaptée à votre demande.

LE CAP BOOSTE 1 AN, Diplôme d'état

- Vous avez plus de 18 ans et vous êtes titulaire d'un CAP, BEP, BAC ou plus.
- La Formation Accélérée et Intensive se déroule sur 10 mois à raison de 30 semaines de cours en Ecole et 12 semaines de stage en Milieu Professionnel.
- La Période de Formation débute en septembre 2018 et se termine fin juin 2019.
- Le coût de la scolarité s'élève à 3 740 € (Frais d'inscription et frais de dossiers inclus : 590 €). Pour le règlement de la formation, un échéancier est mis en place le jour de l'inscription définitive.
- Vous êtes étudiant et vous pouvez prétendre au Prêt Etudiant. Nous avons la possibilité de vous guider vers un de nos partenaires qui trouvera la solution la mieux adaptée à votre demande.

Le matériel nécessaire à la formation et la Méthode d'Apprentissage Pivot point
Est à prévoir en supplément pour les CAP.

Chaque élève est propriétaire et responsable de son matériel.

LE BREVET PROFESSIONNEL

- Vous êtes titulaire du CAP Coiffure. Vous pouvez préparer votre Brevet Professionnel en Contrat de Professionnalisation.
- La Formation se déroule sur 24 mois et vous devez vous inscrire aux cours tous les lundis répartis sur la durée de votre contrat. (Hors période d'affluence dans les salons de coiffure).
- La période de formation débute de août 2018 et se termine en juin 2020
- Les frais de scolarités sont pris en charge par les OPCA. La convention de formation devra être signée au début de votre contrat de travail.

Pour tous renseignements sur l'école AFC contacter Mme Le Diraison Gwendoline au 06.25.01.17.65

Et pour l'Internat filles ainsi que le restaurant scolaire Contacter le Lycée St Joseph au 02 97 63 18 87

C O N D I T I O N S D ' I N S C R I P T I O N

Toute personne désirant s'inscrire à l'une de nos formations doit constituer un dossier de Candidature comportant les pièces suivantes :

Dossier scolaire et Copie des diplômes (ou relevés de notes)

Attestation de Sécurité Sociale du représentant légal ou Carte Vitale

Attestation de responsabilité civile (à demander à votre compagnie d'assurance)

8 timbres

2 photos d'identité

Copie de la Carte d'Identité

RIB

Lettre de Motivation

Les droits d'inscription seront versés à la signature du contrat.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION	
NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél fixe :	Tél portable :
Adresse mail :	
Date et lieu de naissance :	
Dernière classe fréquentée :	Etablissement :
Diplôme(s) obtenu(s) :	
CHOIX DE LA FORMATION (Cochez la case correspondant à votre choix)	
CAP 1ère ANNEE <input type="checkbox"/>	CAP 2ème ANNEE <input type="checkbox"/>
CAP BOOSTE SUR 1 AN <input type="checkbox"/>	
BP 1ère ANNEE <input type="checkbox"/>	BP 2ème ANNEE <input type="checkbox"/>